

## **Rapport de lancement officiel du projet 7up4 et première réunion du Groupement National de Référence au Togo**

L'Association Togolaise des Consommateurs (ATC) a procédé le Vendredi 19 septembre 2008, à la Chambre de Commerce et de l'Industrie du Togo (CCIT) au lancement officiel du projet 7up4 et à l'organisation de la première réunion du GNR. Cette cérémonie a été placée sous le haut patronage du nouveau ministre délégué à la Présidence de la République, chargé du commerce et de la promotion du secteur privé, son Excellence Guy Madjé LORENZO.

Dans son mot de bienvenue, le Vice-président de l'ATC, Asseng MAWOUSI, après avoir remercié le CUTS pour sa coopération dans le cadre du présent projet, a précisé le contacte de lancement de la dite initiative. Selon lui, la présence du Ministre à la cérémonie, témoigne de l'intérêt que les le Gouvernement accorde aux problèmes liés à la consommation et à la, promotion d'une politique de concurrence au Togo. La présence à la manifestation de M. Achy LAHCEN, conseiller technique du projet, représentant CUTS, a été saluée par le premier responsable de l'ATC.

L'orateur a poursuivi en disant que les résultats des recherches et discussions issues des rencontres du GNR, permettront d'ici la fin du projet de permettre au pays de d'avoir un régime concurrentiel qui favorise la croissance soutenue, une démocratie économique, contribuant ainsi à la réduction de la pauvreté.

Le Ministre Guy Madjé LORENZO, dans son mot a fait remarqué que « *la concurrence est facteur essentiel dans la recherche de l'excellence* ». La concurrence a-t-il dit incité les firmes à devenir plus efficaces et à offrir une plus grande diversité de produits et de services à des prix raisonnables à cause de la crainte que seul le plus capable survivra.

Selon lui le Gouvernement togolais accorde une grande importance à la libre concurrence dans un environnement sain et propice pour le développement des affaires. Ceci devrait permettre la relance de l'économie par une plus grande ouverture fondée sur l'intégration régionale et le multilatéralisme. « *Je voudrais saisir cette opportunité pour signifier aux partenaires locaux du projet 7 up 4 qu'ils ont une obligation de résultat afin qu'à l'issue des recherches, la politique de la concurrence dans notre pays puisse être renforcée en faisant, profiter aux consommateurs des avantages d'une libre concurrence* » a-t-il précisé.

Avant de lancer le projet 7up4, et d'ouvrir les travaux de la première réunion du GNR, le Ministre LoRENZO a tenu à remercier le CUTS International et l'ATC pour cette collaboration et leurs efforts pour qu'une culture de concurrence dans notre pays et dans la sous région.

Les travaux du GNR se sont poursuivis après cette cérémonie officielle. Ils ont réuni autour du Conseiller technique Achy LAHCEN, de BLAO Yaovi Tchelim, consultant national du projet et de Togbui AMAGLO Gbadago, modérateur de la rencontre, les membres du GNR Togo. Ces derniers viennent des différents pôle d'activités et de secteurs différents dont des membres provenant des ministères de l'agriculture, de l'économie, de la justice, de l'énergie, des syndicats, des médias, des opérateurs économiques, des professeurs d'Université, des associations des consommateurs, des agences de régulations, du patronat.

Plusieurs exposés ont permis d'éclairer davantage les membres du GNR. Dans son mot introductif des travaux du GNR, LAHCEN a tenu à faire une présentation du projet 7 up 4.

IL a indiqué les données dudit projet. Le projet « Vers des régimes efficaces de la Concurrence dans des pays sélectionnés d'Afrique de l'Ouest par le renforcement des capacités

(Projet 7Up4 CUTS ) », selon lui s'articule autour des points saillants suivants :

- Pays couverts : Burkina Faso, Gambie, Ghana, Mali, Nigeria, Sénégal et Togo
- Durée du projet : 24 mois
- Composantes : Recherche, dialogue et Plaidoyer, Réseautage et communication, formation, diffusion et information
- Approche : Plaidoyer appuyée par la recherche et adoption d'une approche participative et inclusive
- Bénéficiaires : Société civile, représentants du gouvernement et le milieu des affaires

IL a ensuite aborder les objectifs pour dire que le projet vise à :

- Etablir des canaux de communication entre la société civile, le milieu des affaires et le gouvernement.
- Identifier un groupe national de référence constitué par les parties prenantes avec une expertise, une sensibilité ou un intérêt aux questions de la concurrence.
- Développer des liens entre les parties prenantes au niveau national et les réseaux/coalitions au niveau global.
- Promouvoir une culture de la concurrence saine et génératrice de développement.

Le conseiller technique du projet avant de terminer ses propos à rappeler les résultats attendus pour ce travail de plaidoyer, de recherche et d'échanges. Il s'agit des documents préliminaires pays, le rapport de recherche pays et l'évaluation de la perception de la concurrence dans le pays. IL a terminé son exposé en indiquant aux membres du GNR les séquences des activités durant les 24 mois d'activités du projet.

Après la pause café, les membres du GNR ont suivi un deuxième exposé fait toujours par Achy LAHCEN. Cette présentation a porté sur le rôle des membres du GNR. Après avoir dit ce qu'il faut entendre par GNR, c'est-à-dire « *C'est un groupe informel composé des différentes parties prenantes au niveau du pays avec une certain intérêt, expertise ou sensibilité par rapport aux questions de la concurrence et de la protection des consommateurs* », l'exposant est revenu la mission essentielle cette entité.

Cette mission d'après lui se décline en ces termes :

- Alimenter les partenaires du projet en information et documentation
  - Faciliter et organise les interactions et les interviews avec les parties prenantes dans le domaine de la concurrence et la protection des consommateurs.
  - Soutenir les partenaires dans le cadre de leurs activités de plaidoyer
- Le GNR est aussi appelé à avoir d'autres missions :

- Elargir le champ d'influence du projet
- Participer à la diffusion des résultats à travers leurs propres contacts et réseaux
- Contribuer par des articles ou des papiers sur les questions en rapport avec la thématique du projet
- Bénéficier des séminaires de formation organisés dans le cadre du projet.

Il a terminé son exposé en rappelant que : « *Le GNR est un groupe informel mais censé avoir une longue vie, même au delà du projet. Le but du GNR c'est aussi d'être l'interlocuteur de CUTS et autres organisations régionales et internationales* ».

Le dernier exposé de la journée, a permis à BLAO Yaovi Tchalim de faire un résumé du Document Préliminaire Pays (DPP). Il s'agit d'un état des milieux sur les différentes politiques pays en matière de concurrence, de développement, de commerce, d'investissements, d'agriculture, de lois sur le travail et les marchés publics et leurs influences sur la concurrence de façon générale et sur les consommateurs.

IL a fait remarquer qu'en dépit de l'adoption de la loi sur la concurrence et de ses décrets d'application, la concurrence sur le marché semble ne pas être perçue par les consommateurs. Les structures ou organes découlant de cette loi ne sont pas véritablement opérationnels. En plus les entreprises exploitent cette situation pour nuire aux droits et aux intérêts des consommateurs.

En outre selon lui, la politique sectorielle que les autorités conduisent dans les domaines comme l'eau, l'énergie, et les télécommunications, ne favorisent pas le jeu de la concurrence. L'énergie, l'eau et les télécommunications (téléphone filaire, Internet) sont tenues par des entreprises de service public. Etant en situation de monopole, elles ne font pas des investissements nécessairement requis pour satisfaire la demande du marché et améliorer les qualités de services. Néanmoins dans le domaine des transports et des services financiers, une réelle concurrence semble faire partie des habitudes.

La protection des consommateurs demeure un grand défi pour les organisations de consommateurs. Malgré les dispositions prises dans la loi sur la concurrence, beaucoup reste à faire. Les consommateurs ne sont pas représentés au sein des agences de régulations ni dans les commissions nationales de réglementation des marchés publics, ou des conseils d'administration des entreprises de services publics. Les agences de régulations ne jouent pas

pleinement aussi leurs rôles. La sécurité des consommateurs demeure un véritable combat qui prendra du temps avant d'être effective.

Pour terminer ses propos, il a dit en substance que : *« Le déploiement du projet 7Up4 de CUTS, permettra à l'Association des Togolaise des Consommateurs) de développer du plaidoyer pour accompagner les réformes et permettre a la mise en place d'un bon cadre de concurrence pour le grand bénéfice des consommateurs au Togo ».*

A la fin des présentations, les membres de GNR ont contribué par leurs questions ou leurs contributions à enrichir les débats. Mme Domlan Nita, une communicatrice, a tenu à savoir comment le projet peut participer à renforcer les capacités de compréhension des membres ? Dans leurs réponses , les animateurs de la réunion du GNR ont rappelé que les travaux de recherches, les documentations fournies, les articles de presse et des médias contribuent à renforcer la compréhension de la thématique concurrence. En outre les réunions des membres du GNR sont une occasion pour approfondir les sujets et thèmes autour de la problématique de concurrence. M. ABE, Directeur du commerce intérieur et de la concurrence veut savoir les répercussions des projets 7 up 1, 2 et 3 dans les régions où ils ont été excusés et les coûts de déploiement dui projet 7up4 dans les pays couverts ? Répondant à sa question, M. Achy a indiqué que CUTS a connu du succès dans l'exécution des projets liés à la concurrence. C'est pourquoi, il y a eu une suite dans le développement des différents projets. Quant aux résultats obtenus par les projets 7 up 1, 2 et 3, ils sont répertoriés en langue anglaise sur le site web du CUTS CIER dont l'adresse est données aux membres du GNR ( [www.cuts-ccier.org](http://www.cuts-ccier.org) ). Pour les sept pays, le coût global du projet best estimé à 357.000 dollars US.

D'autres participants ont apporté plusieurs contributions sur le DPP, en donnant des exemples des effets de la concurrence sur les consommateurs notamment dans la distribution des produits agricoles, le transport aérien, les chemins de fer, les matériaux de construction (ciment),..etc.

Comme tous les membres du GNR ont reçu copie du DDP, le modérateur de la rencontre a souhaité que chacun puisse apporter sa contribution pour que le consultant puisse achever l'élaboration d'une version finale devant plus tard aboutir au rapport de recherche pays.

La session de la journée s'est achevée par un mot de remerciements de la part de Franck AKPOSSI au nom de l'Association Togolaise des Consommateurs. Des remerciements adressés aux membres du GNR, à l'équipe du projet, et aux autorités qui ont montré un intérêt pour le projet 7up4. Il a terminé ses propos en souhaitant que les membres du GNR puissent continuer par réagi pour que les travaux de recherche et d'échanges puissent être finalisés.

La session du GNR s'est achevée en fin de journée par un dîner offert par l'ATC.

**Fait à Lomé le 25 septembre 2008**

**Y. Tchalim BLAO**

Consultant national du projet 7up4 au Togo/ATC